

Paris, le 8 décembre 2020

## Mali : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie salue l'instauration du Conseil national de transition

Faisant suite à l'annonce de la nomination des 121 membres du Conseil national de transition (CNT) de la République du Mali, le 3 décembre 2020, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) accueille favorablement la mise en place de cet organe législatif de transition.

Le CNT devra s'atteler à honorer les engagements pris pour réformer le système électoral et élaborer une nouvelle Constitution permettant d'organiser des élections libres, transparentes et crédibles dans le délai annoncé de dix-huit mois.

L'APF prend acte du fait que ce nouvel organe respecte les grands équilibres politiques, en intégrant les principaux partis politiques et des personnalités issues de la société civile. Elle sera attentive aux résultats de ses travaux, au respect de la diversité sous toutes ses formes et de la parité et souhaite qu'il apporte des réponses aux nombreux défis auxquels le peuple est confronté.

« *La création du CNT est un bon signal qui nous permet d'envisager sereinement un retour du pouvoir aux civils. La stabilité du Mali est l'affaire de tous tant le pays joue un rôle majeur au sein du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. J'accueille donc l'annonce de l'instauration du CNT avec espoir et confiance* » a déclaré Amadou Soumahoro, Président de l'APF.

L'APF se tient à la disposition du CNT et des autorités maliennes pour les accompagner dans le processus dynamique de sortie de crise.

Elle continue de suivre avec une attention particulière l'évolution de la situation dans ce pays. Une délégation composée de parlementaires de l'APF devrait se rendre à Bamako dans les prochains mois.

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.*